

Association PI, Région 3 Lacs

Route de l'Aurore 4, 2053 Cernier

PROCÈS-VERBAL

De l'Assemblée générale, du 28 mars 2019, à Boudry

Le président	M. Boris Keller
Participants	28 membres selon la liste de présences
Invités	MM. Patrick Vaudroz (SAGR), Pierre Voirol (SAGR) & Yann Huguelit (CNAV)
Excusés	Plusieurs invités et membres, selon la liste
Secrétariat	M. Quentin Morel (procès-verbal)

Ordre du jour

1. Appel et désignation des scrutateurs
 2. Procès-verbal de l'assemblée du 21 mars 2018
 3. Admissions et démissions
 4. Rapport du président
 5. Finances :
 - 5.1 Présentation des comptes 2018
 - 5.2 Rapport des vérificateurs
 - 5.3 Acceptation des comptes 2018
 - 5.4 Cotisation & budget 2019
 6. Élection et nominations
 - 6.1 Nomination d'un vérificateur-suppléant
 - 6.2 Nomination de représentants à l'AG de Vitiswiss
 - 6.3 Nomination d'un vérificateur-suppléant à l'AG de Vitiswiss
 7. Modifications des statuts
 8. Rapport ANAPI
 9. Actualités PI, phyto par M. Johannes Roesti
 10. Divers
 11. Place de rinçage pulvérisateur par M. Pierre Voirol (SAGR)
 12. Divers
 13. OMYA présentation
-

1. Appel et désignation des scrutateurs

Le président ouvre la séance en saluant les invités, les membres et en nommant les personnes excusées.

Il met l'ordre du jour en discussion. Il propose de le modifier afin de permettre au directeur de la CNAV de prendre la parole après le rapport du président. L'assemblée accepte cette modification de l'ordre du jour.

2 membres sont nommés scrutateurs: MM. Alexandre Dubois et Jean-Paul Guichard.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mars 2018

Les membres approuvent le procès-verbal à l'unanimité sans modification et avec remerciements à son auteur.

3. Admissions et démissions

Le président annonce :

Pour l'année 2018, les admissions suivantes :

- Loup Joël
- Loup-Maillard Pierre-André
- Thomet Gilles & Eddy

Pour l'année 2018, les démissions suivantes (reconversion Bio) :

- Burgat Louis-Philippe
- Austing Céline
- De Pury Nicolas
- Beyeler Daniel

Retraite :

- Jacot Jean-Pierre
- Pierrehumbert Laurent

Plus d'exploitant, autres motifs :

- Vignoble de l'Etat de Fribourg
- CE Loup Joël et Collaud Philippe
- Pulfer Stephan
- Seydoux Bernard (membre passif)
- Matthey Daniel, travaillait chez Loup Marie-Claude (membre passif)

4. Rapport du président

Lorsque la protection des plantes devient émotionnelle et politique

Vous l'avez vu et entendu, Genève, Jura Neuchâtel ainsi que d'autres cantons sont soumis à de fortes pressions politiques, par exemple, postulat pour supprimer les produits de synthèse, motion pour obliger les collectivités cantonales ou communales à cultiver en bio leurs terres plus 2 initiatives fédérales qui ont abouti.

La première dite eau claire, le conseil fédéral ne lui soumet pas de contre-projet, votation prévue pour 2020, cette initiative extrémiste ne devait pas être acceptée, par contre la deuxième initiative pour une Suisse sans intrant de synthèse, le conseil fédéral par son message ne lui soumettra pas de contre-projet, il estime que cette initiative ne respecte pas les accords de l'OMC, de plus, le plan fédéral de réduction de phytos répond déjà en partie à cette question, et PA 2022 ira encore plus loin par l'octroi de paiements directs liés à l'utilisation de produits.

On espère que ces deux initiatives pourront être mises en votation ensemble, ce qui permettra d'économiser des moyens, du temps et surtout beaucoup de polémiques injustifiées. Pour nous cette deuxième initiative est dangereuse, et il faudra la combattre pour préserver notre indépendance, et nos surfaces viticoles, je crains, l'abandon de certaines vignes difficilement mécanisables.

En marge de ces émotions et polémiques la production intégrée qui a plus de trente ans reste pour moi la voie la plus intelligente, les traitements ont été réduits de moitié insecticide ou acaricide ne sont plus légion, nos sols vivent, l'érosion est maîtrisée de plus, nous travaillons avec des sites météo, qui nous permettent d'intervenir en cas de traitement, très précisément. Cépages résistants et choix des produits ne posant pas de problème de résidus (allègement des programmes de traitements depuis la fleur) pour répondre à cette demande VITISWISS a mis une plateforme pour l'analyse des vins pour soutenir nos vignerons dans leur démarche de stratégie phyto pour rapidement arriver à n'avoir plus de résidu dans les vins.

Le plan national réduction des phytos ne prend en compte que l'impact sol et eau très important à mes yeux, mais la qualité ainsi que la propreté de nos vins le sont aussi, et tout l'art du vigneron sera de répondre à ces trois critères.

Le bio chère en production, gourmand en énergie, fort en émissions de Co2, gourmand en surface, et socialement plus difficile : de nombreux travaux devront se faire à la main, trouver et payer correctement ceux-ci sera aussi un défi, ainsi que la culture de parchets difficiles en mécanisation.

BIO ce n'est pas zéro traitement, et prendre aussi conscience que tout ce qui est naturel n'est pas inoffensif.

Est-ce au producteur de supporter seul ce surcout, non, c'est à tous. Soit les grands distributeurs, les consommateurs, ceux-ci s'habitueront 'il à des produits irréguliers, plus chers mais comme derrière chaque citoyen, il se trouve un consommateur, celui-ci renoncera-t-il au tourisme d'achat, à son ski et ses week-end en avion, j'en doute ! J'observe que beaucoup de décideurs ne peuvent ou ne veulent pas s'exposer à un débat vrai et honnête autour de la problématique des produits phytosanitaires (y compris BIO) ; ils préfèrent de faire de slalomer, se laisser emporter comme une feuille morte par le vent actuel de plus en plus fort.

Une raison pour cela est certainement que les mass-médias sont en général pour le pseudo écolo et déforment, voir diabolisent chaque trace de pesticide, mais ne parlent pas ni médicaments, ni hormones, ni biocides.

Je pense que nous avons besoin de voix objectives et non extrêmes dans ce débat qui va influencer notre futur. La vérité du débat et le respect des opinions différentes décideront si le futur sera meilleur ou non. Chacun de nous a les capacités pour un tel débat vrai et respectueux.

Vous l'avez compris pessimiste je suis, notre avenir n'est plus entre nos mains, mais chacun de vous doit participer à cet effort collectif pour que continue à vivre la production intégrée ainsi que notre association.

Intégralité du message du président

D'autres points ont été abordés :

1. La collaboration avec IP-Suisse a pris un peu de retard.
2. Résidus : création d'une plateforme, analyses faites par la Station viticole à Auvernier.
3. USP : possibilité d'obtenir un siège contre Frs 15'000.- par année pour les vigneron.

Les membres approuvent ce rapport par applaudissements.

Intervention de Yann Huguelit, directeur de la CNAV:

Des explications sont données suite à la décision prise par le canton de Neuchâtel de passer toutes les terres et domaines d'Etat à l'agriculture biologique.

La Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture a entamé des discussions avec l'Etat afin d'aborder les différents points de vue juridique d'une part, mais également l'impact que ces décisions auront sur le marché des produits bios ainsi que sur le prix de location des terrains respectivement des domaines propriétés de l'Etat. M. Y. Huguelit informe que suite à cette décision, il y a deux ans pour la mise en œuvre.

De plus, le directeur de la CNAV mentionne également que les locataires de biens appartenant à l'Etat ont tous un bail par lequel ils sont protégés jusqu'à son terme.

Concernant les deux initiatives populaires qui seront votées en 2020, M. Y. Huguelit informe que la CNAV prévoit acheter des pages dans l'Express/Arc Info afin de véhiculer des informations positives sur l'agriculture auprès du grand public.

5. Finances :

5.1 Présentation des comptes 2018

M. Q. Morel présente les comptes 2018 clôturés avec un bénéfice de + Frs. 1'848.72. Le bilan au 31.12.2018 montre une fortune s'élevant à Frs 17'116.84.

5.2 Rapport des vérificateurs

Le rapport des vérificateurs, soit MM. Alexandre Dubois et Jean-Claude Angelrath, est lu à l'assemblée. Il en ressort que les comptes ont été vérifiés le 19 mars 2019 et qu'ils sont correctement tenus. Il est demandé à l'assemblée de les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

5.3 Acceptation des comptes 2018

Les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité.

5.4 Cotisations et budget 2019

M. Q. Morel présente le budget 2019 qui prévoit un bénéfice de Frs 430.00. L'assemblée fait une remarque au niveau des recettes qui lui semblent trop optimistes par rapport aux nombres de reconversions bios. M. Q. Morel fait remarquer que trois nouveaux membres ont commencé en ce début d'année ce qui devrait compenser.

Le budget 2019 est accepté à l'unanimité tel que présenté.

6. Élections et nominations :

6.1 Élection des membres du comité

Le comité est reconduit par acclamation et est composé des personnes suivantes : MM. Boris Keller (président), Yann Vanvlaenderen (vice-président), Olivier Brunner, Gilles Pierrehumbert, Claude Auberson, Claude Besson et Fredy Marolf.

Invités permanents : MM. Quentin Morel & Johannes Roesti.

6.2 Élection des membres de la commission de contrôle

La commission de contrôle est reconduite par acclamation et est composée des personnes suivantes : MM. Boris Keller, Roland Muster, Alexis Breguet et Robert Gygi (suppléant).

Invités permanents : MM. Quentin Morel & Johannes Roesti.

6.3 Nomination d'un vérificateur-suppléant

MM. Alexandre Dubois et Jean-Claude Angelrath sont titulaires pour la vérification des comptes 2020.

M. Manoah Devaux est vérificateur-suppléant.

6.4 Nomination des délégués à l'AG de Vitiswiss

Le président demande 4 délégués pour participer à l'Assemblée générale de Vitiswiss qui se tiendra le 11 avril 2019 à Bonvillars.

Les 4 délégués sont MM. Christian Fellmann, Olivier Brunner, Gilles Pierrehumbert et Henri Egli.

7. Rapport ANAPI

Le rapport de l'ANAPI se compose des points suivants :

Contrôles 2018 : M. Q. Morel présente les duos des contrôleurs et les remercie pour le travail fourni ainsi que pour leur collaboration. Il détaille le nombre d'exploitations contrôlées par canton (NE 15, FR 3, VD 9, BE 2), soit 29 au total (30%).

Commission de contrôles 2018 : Il y a eu aucun cas de non-conformité PER et aucun renoncement PER.

Certificats 2018 : Sur les 29 contrôles PER en 2018, 6 étaient inscrits pour le certificat Vitiswiss. Lors des contrôles, 3 ont renoncé au certificat. À fin 2018, 14 ont reçu le certificat viticole et 5 ont reçu le certificat cave.

Accréditation : Pour rappel, l'ANAPI est en accréditation individuelle depuis le 1^{er} août 2016.

Rétrospective 2018 : Pas d'audit de la gérance en 2018. Audit de la gérance ANAPI en mai 2019 et un sur le terrain en février 2019.

Calendrier et échéancier 2018 : Objectifs 2019 : essais de contrôles équipés de tablettes pour 4 contrôleurs agricoles et mise en pratique des contrôles bios en partenariat avec Bio Test Agro SA.

Calendrier :

- Avril : envoi documents PI/PER
- Mai/Juin : vérification des SVBN (préposés)
- Sem. 8 au 12 juillet : formation des contrôleurs
- 16 août : dernier traitement
- ~ 19 août : début des contrôles "Terrain"
- ~ 09 septembre : fin des contrôles "Terrain"
- Mi-fin septembre : commission de contrôle
- Automne : envoi des certificats

Informations 2019 :

Liste des formations reconnues par PI3 lacs pour le certificat Vitiswiss 2019 vigne et cave :

- Présentation et dégustation des essais d'Agroscope, le 14 mars 2019 à Changins
- Assemblée générale PI 3 Lacs, le 28 mars 2019, à Boudry.
- Assemblée générale Vitiswiss, le 11 avril 2019, à Bonvillars

Autres conférences ou cours de formation continue portant sur un thème viticole d'actualité, l'œnologie, la législation, le développement durable ou encore l'environnement (validation uniquement après acceptation par PI 3 Lacs).

NB : la participation à ces séances sera uniquement validée sur présentation d'un document justificatif (liste de présences, attestations, factures, quittances, etc.)

8. Actualités PI et phyto et nouveaux programmes de réduction des produits phyto par M. Patrick Vaudroz

Actualités PI et phyto préparées par le directeur de la Station viticole, Johannes Roesti et présentées par Patrick Vaudroz du SAGR

9. Place de rinçage des pulvérisateurs par M. Pierre Voirol (SAGR)

Cette présentation a été réalisée sur les aspects juridiques, techniques et financiers.

10. Divers

Le Président explique qu'en raison de l'augmentation de la cotisation annuelle de ses membres par l'USP, la FSV, pour financer cette hausse, a proposé à l'ASVEI, à l'USOE d'intégrer le comité de la FSV moyennant une contribution annuelle de Frs 15'000.-. En contrepartie, la FSV a exigé davantage de prestations de la part de l'USP et qu'elle devienne la plateforme, l'acteur incontournable de la branche. Il présente les avantages et inconvénients avant le vote de l'assemblée.

L'assemblée accepte cette proposition uniquement pour une durée de trois ans. En effet, il est important d'être fort face aux différentes initiatives populaires qui seront votées en 2020 et au-delà. Mais après ces votations, il sera opportun de reconsidérer l'utilité de ce siège au sein de l'USP. Les délégués à l'AG Vitiswiss voteront dans ce sens.

11. OMYA présentation

Présentation intéressante des nouveautés de la firme par M. Raphaël Metzger. Le président relève et remercie la firme OMYA pour son sponsoring d'une valeur de CHF 500.-.

Secrétariat de l'Association PI région 3 Lacs
Quentin Morel